

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 21 avril 2015

Présents : Claude Vignon, , Dominique Parein, Giovanni Cadeddu, Virginie Dal-Pra, Andrée Séquier, Julie Faivre, Gilles Breton

Excusés : Pierre Barbier (pouvoir à Dominique Parein), Laurent Benoit (pouvoir à Virginie Dal-Pra), Michel Olivier (pouvoir à Giovanni Cadeddu)

Mr Jean-Eric De Rango intervient en début de séance pour présenter au conseil le projet de centrale villageoise photovoltaïque porté par une quinzaine d'habitants du canton, à l'initiative de Pierre Barbier. Il s'agit de la création d'une société par actions simplifiée aux statuts coopératifs, encadrés par les parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes et par Rhône-Alpes Energie Environnement. Elle a pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. La centrale villageoise est à la recherche d'une quinzaine de toits pour implanter des panneaux photovoltaïques afin de revendre l'énergie à EDF, avec des contrats de 20 ans. Une présentation plus complète sera faite dans le bulletin municipal afin d'informer les habitants. Une commission vérifiera la possibilité d'implanter des panneaux sur les toits communaux.

Délibérations du conseil

→ Dominique Parein rappelle l'organisation de la réunion publique d'information sur la modération nocturne de l'éclairage le 2 mai. Une balade nocturne animée par le CPIE Vercors et Mille Traces sera proposée à sa suite sur St Julien. Les expositions mises à disposition par le CPIE pour la soirée seront ensuite installées au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vercors durant le mois de juin. Des articles d'informations seront publiés dans le bulletin municipal et dans la gazette de la CCV.

La phase d'expérimentation de la modération nocturne de l'éclairage public est approuvée à l'unanimité. Du 1^{er} juin au 10 octobre, l'éclairage public du centre village sera éteint de minuit à 06h00 du lundi au vendredi, de 01h00 à 06h00 les samedis et dimanches. Un cahier de commentaires est disponible au secrétariat de la mairie durant toute la période, durant les horaires d'ouverture au public.

→ Le local au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vercors sera loué à Mr Leclerc du 1^{er} juillet au 31 août pour une exposition-vente de ses tableaux, pour un loyer mensuel de 200 €HT hors charges. Approuvé à l'unanimité.

→ Le projet de création d'une piste forestière d'une longueur de 300m entre le carrefour du Pot du loup et l'entrée de la plaine d'Herbouilly est approuvé à la majorité (5 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions). La coupe d'emprise sera demandée à l'ONF.

→ La commune ne préempte pas à l'acquisition du bâtiment de Mr et Mme Cavan à Tourtres. Voté à l'unanimité.

→ La parcelle communale sous l'atelier des services techniques est louée pour un an à Mr et Mme Porcheron pour le pâturage de leurs animaux, pour 50€.

→ La parcelle communale sous la station d'épuration de Tourtres est louée pour un an à Mr René Dusserre pour le pâturage de ses animaux, pour 100€.

Décisions du conseil

→ Laurent Benoit est désigné référent vigipirate de la commune.

→ Une réunion de travail sera organisée pour la réflexion sur l'intégration d'une agence postale communale au sein de la mairie le 11 mai à 20h30.

→ Le Maire informe le conseil que le garage en charge de l'aménagement du camion des services techniques a diagnostiqué un encrassement de la pompe qui perturbe l'allumage du moteur. Le devis de réparation s'élève à 2500€ HT. La réparation est approuvée.

→ La demande de Mme Pierrette Filet-Coche de refaire le goudron sur la partie communale devant sa maison sur la place de Tourtres, à ses frais, est accordée.

→ Gilles Breton présente au conseil un devis d'élagueur pour le Tilleul de Sully. Le conseil approuve et lui demande de programmer une intervention pour fin avril.

Informations au conseil

→ Dominique Parein fait le point sur les nouvelles activités périscolaires : la recherche d'intervenants pour l'année scolaire future est en cours (budget prévisionnel actuel de 2 500€). La réduction des effectifs, donc des subventions, va amener la commune à réduire les interventions professionnelles et demander une réorganisation des NAP. Le projet de nouveaux horaires scolaires est adressé à l'Inspection Académique.

Projet d'horaires sur St Martin : 3 x 1h de 13h30 à 14h30 les lundi, jeudi et vendredi
et sur st julien : 4 x ¾ h de 13h30 à 14h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Questions diverses

→ Giovanni Cadeddu informe des travaux de drainage du pré de Mr Gilbert Bellier au-dessus de Tourtres, avec l'écoulement dans le chemin rural. Il alerte les élus de la probabilité de travaux de drainage supplémentaires, provoquant des problèmes d'écoulement des eaux sur le secteur des Moreaux.

→ Julie Faivre sollicite l'organisation d'une prochaine réunion de la commission communale « transition énergétique ».

Secrétaire de séance : Dominique Parein